



Tableau récapitulatif des offres d'emploi proposées pour les opérations d'inscription 2022-2023

version du 01/04/2022

Activité	Nombre d'étudiants	Période*	Quotité de travail	Localisation
Contrôle des opérations d'inscriptions et de réinscriptions, accueil et renseignements, remise des cartes d'étudiant et finalisations des opérations d'inscriptions/réinscriptions	3 (dont 1 étudiant ayant déjà fait la chaîne d'inscription précédente)	Du 30 mai au 27 juillet 2022 (inclus) et du 25 août au 17 septembre 2022 <i>(possibilité de départs anticipés d'une partie des étudiants selon avancées de la chaîne)</i>	35 h par semaine	Bâtiment pédagogique Campus de Lyon - intégralement en présentiel
Edition des cartes d'étudiant et renfort inscription des étudiants internationaux ¹	1	Du 27 juin au 27 juillet 2022 (inclus) et du 25 août au 17 septembre 2022 <i>(possibilité de départs anticipés d'une partie des étudiants selon avancées de la chaîne)</i>	35 h par semaine	Bâtiment pédagogique Campus de Lyon – intégralement en présentiel

¹ Les fiches de postes sont jointes à ce tableau, elles incluent les modalités et la période de candidature.

En raison d'incertitudes pesant sur le rythme des avancées des inscriptions, la période d'embauche renseignée constitue une période maximale, indicative, susceptible de varier en fonction de l'état d'avancement de la chaîne.



FICHE DE POSTE

Chaîne des inscriptions et réinscriptions administratives – Sciences Po Lyon

Service : Scolarité – Mobilité Internationale

Niveau de recrutement : emploi étudiant salarié

Nombre d'emplois proposés : 2

Quotité moyenne : 35 heures par semaine, du lundi au vendredi

Période prévisionnelle d'embauche : Du 30 mai au 27 juillet 2022 (inclus) **et** du 25 août au 17 septembre 2022 maximum (*possibilité de départs anticipés d'une partie des étudiants selon avancées de la chaîne*)

Contexte et missions du poste

Chaque année, le service Scolarité-Mobilité Internationale a recours à des étudiants pour renforcer son équipe sur la période de la chaîne des inscriptions recouvrant les opérations relatives aux inscriptions et réinscriptions administratives des étudiants de Sciences Po Lyon.

Les principales missions consistent en :

- L'assistance téléphonique et par messagerie pour les opérations d'inscription en ligne ;
- Le contrôle des pièces justificatives fournies dans le cadre des dossiers d'inscriptions ;
- Le suivi et le traitement informatique des demandes d'inscription/réinscription ;
- Le traitement et le suivi des dossiers des étudiants boursiers ;
- L'accueil des primo-entrants à compter de la réouverture administrative de l'établissement et plus particulièrement, lors des semaines de pré-rentrée et de rentrée.

Environnement professionnel

L'activité s'exerce au sein du service Scolarité-Mobilité Internationale sous la coordination d'un chargé de mission « chaîne d'inscription » et sous la responsabilité de la responsable adjointe du service.

Compétences attendues

- Discrétion professionnelle ;
- Polyvalence et adaptabilité ;
- Sens de l'organisation et de l'accueil (téléphonique/physique) ;
- Rigueur dans l'exécution des missions attribuées ;
- Aisance avec les outils informatiques et bonne maîtrise d'Excel.

Conditions de recrutement

Être étudiante ou étudiant à Sciences Po Lyon et être disponible sur l'ensemble de la période.
Ne pas avoir de contrat étudiant salarié auprès d'un autre établissement d'enseignement supérieur.

Rémunération

La rémunération est calculée en fonction des heures effectuées, au taux horaire du SMIC en vigueur pendant la durée du contrat, majoré de 10% correspondant aux congés payés. **Le paiement des heures sera effectué sur service fait à l'issue de chaque mois, le virement interviendra sur le mois M+2.**

Constitution du dossier

Le dossier de candidature doit être adressé **avant le vendredi 6 mai** à inscriptions@sciencespo-lyon.fr et comporter **impérativement** : CV, lettre de motivation et photocopie de votre carte d'étudiant.
Les candidatures seront appréciées prioritairement au regard de critères sociaux et académiques.



FICHE DE POSTE

16/03/2022

Edition des cartes d'étudiant et renfort chaîne d'inscriptions

Sciences Po Lyon

Service : Scolarité – Mobilité Internationale

Niveau de recrutement : emploi étudiant salarié

Nombre d'emplois proposés : 1

Quotité moyenne : 35 heures par semaine, du lundi au vendredi

Période prévisionnelle d'embauche : Du 27 juin au 27 juillet 2022 (inclus)) **et** du 25 août au 17 septembre 2022 maximum (*possibilité de départ anticipé selon avancées de la chaîne*)

Contexte et missions du poste

Chaque année, le service Scolarité-Mobilité Internationale a recours à des étudiants pour renforcer son équipe sur la période de la chaîne des inscriptions recouvrant les opérations relatives aux inscriptions et réinscriptions administratives des étudiants de Sciences Po Lyon.

La présente offre d'emploi concerne principalement l'édition et le renouvellement de toutes les cartes d'étudiant. L'étudiant ou l'étudiante recrutée sera aussi amené(e) à mettre sa polyvalence au service des opérations d'inscription/de réinscription des étudiants de Sciences Po Lyon :

- L'assistance téléphonique et par messagerie pour les opérations d'inscription en ligne ;
- Le contrôle des pièces justificatives fournies dans le cadre des dossiers d'inscriptions ;
- L'édition des cartes d'étudiants.

Environnement professionnel

L'activité s'exerce au sein du service Scolarité-Mobilité Internationale sous la coordination d'un chargé de mission « chaîne d'inscription » et sous la responsabilité de la responsable adjointe du service.

Compétences attendues

- Discrétion professionnelle ;
- Polyvalence et adaptabilité ;
- Sens de l'organisation et de l'accueil (téléphonique/physique) ;
- Rigueur dans l'exécution des missions attribuées ;
- Aisance avec les outils informatiques et bonne maîtrise d'Excel.

Conditions de recrutement

Être étudiante ou étudiant à Sciences Po Lyon et être disponible sur l'ensemble de la période.
Ne pas avoir de contrat étudiant salarié auprès d'un autre établissement d'enseignement supérieur.

Rémunération

La rémunération est calculée en fonction des heures effectuées, au taux horaire du SMIC en vigueur pendant la durée du contrat, majoré de 10% correspondant aux congés payés. **Le paiement des heures sera effectué sur service fait à l'issue de chaque mois, le virement interviendra sur le mois M+2.**

Constitution du dossier

Le dossier de candidature doit être adressé **avant le vendredi 6 mai** à inscriptions@sciencespo-lyon.fr et comporter **impérativement** : CV, lettre de motivation et photocopie de votre carte d'étudiant.
Les candidatures seront appréciées prioritairement au regard de critères sociaux et académiques.